



## Réforme du collège - plan de formation des enseignants et CPE

publié le 17/12/2015

Mesdames, Messieurs les parents d'élèves,

Comme vous le savez, l'Éducation Nationale a lancé la rénovation du collège pour la rentrée 2016.

<http://www.education.gouv.fr/pid32484/college-2016-tout-savoir-sur-reforme.html> ↗

<http://eduscol.education.fr/cid87584/le-college-2016-questions-reponses.html> ↗

Cet ambitieux et nécessaire chantier mobilise fortement tous les personnels de l'Éducation Nationale et nécessite de nombreux temps de concertation pour l'élaboration des cours et des dispositifs nouveaux que sont l'Accompagnement Personnalisé (AP) et les Enseignements Pratiques Interdisciplinaires (EPI).

En interne, nous nous sommes déjà réunis le mercredi 9 décembre après-midi, hors temps scolaire.

Une seconde ½ journée de travail aura lieu un jeudi après-midi. Vous serez informés de la date quand elle sera arrêtée.

Par ailleurs, le Rectorat a décidé d'accompagner et de former ses enseignants et CPE par un vaste plan de formation de 5 jours par personnes (ce qui représente plus de 26000 journées de formation sur l'ensemble de l'académie).

Ces formations sont indispensables et, par ailleurs, obligatoires.

Le plan de formation débutera dès la semaine de la rentrée, du 4 au 8 janvier, où quotidiennement ¼ des personnels partira, ce qui représente entre 8 et 9 personnes par jour.

Ceci entrainera inévitablement des perturbations que nous essayons d'atténuer en modifiant les emplois du temps des élèves et en regroupant les heures de cours.

Pour information, les autres périodes de perturbation seront du 4 au 8 avril et du 23 au 27 mai.

À cela s'ajouteront 2 autres journées où les enseignants partiront selon leur discipline du 1er au 12 février et du 1er au 28 mars.

Bien conscient de la gêne occasionnée et restant à votre écoute, je vous prie de croire en mes salutations respectueuses et sincères.

Le Principal,

Eric SANCHEZ

### Document joint

 [courrier\\_parents\\_information\\_reforme\\_formations\\_perturbations\\_edt\\_17122015](#) (PDF de 125.7 ko)



Académie  
de Poitiers

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.